

TÉMOIGNAGES

SALLE 368, CHAMBRE DES COMMUNE,

Le 14 mai 1942.

Le Comité permanent de l'agriculture et de la colonisation se réunit à 11 h. 10 du matin, sous la présidence de M. William G. Weir.

Le PRÉSIDENT: Silence, messieurs; je vais demander au secrétaire de lire le procès-verbal de la séance d'hier.

(Le secrétaire du Comité lit le procès-verbal de la séance d'hier.)

Le PRÉSIDENT: Qu'en décidez-vous, messieurs? (La résolution d'approbation du procès-verbal est formellement adoptée).

Messieurs, je crois que M. Diefenbaker a formulé une proposition découlant de la résolution qu'il a présentée mais sans insister que le ministre fasse une déclaration.

L'hon. M. MacKINNON: Monsieur le président et messieurs: je puis présenter ce que j'appellerai un rapport sur l'état de la question. J'ai un câblogramme venant de Londres en date du 23 juillet 1940, adressé à M. George McIvor, qui se lit comme suit:

Veillez transmettre au Gouvernement le message suivant daté du 23 juillet, provenant du service d'importation des céréales du ministère des Aliments. "Ce service du ministère des Aliments désire que le marché à terme de Winnipeg reste ouvert afin de permettre le libre mouvement du blé par les voies commerciales normales STOP Il est d'avis que c'est uniquement par cette méthode que ce pays pourra obtenir des consignations de la quantité maximum de blé canadien et dans les circonstances actuelles il hésite à faire des expériences avec un agencement commercial délicat signé au nom du comité A Hooker sous-directeur du service de l'importation des céréales."

et le câblogramme est signé par M. Biddulph, commissaire de la Commission canadienne du blé à Londres, Angleterre.

Puis, M. Perley a demandé à la Chambre le 9 juin 1941:

Qui est le représentant du service de l'importation des céréales à la bourse de Winnipeg?—et je lui ai répondu:

Il n'y a pas de représentant. J'ai maintes fois répondu à une semblable question de la part de l'honorable député de Qu'Appelle. Le comité de l'importation de céréales n'a pas de représentant au Canada. Je cite le câblogramme: "Bien entendu, Céréales doit être assuré que la Bourse restera ouverte", "Céréales" désigne le service de l'importations des céréales du ministère britannique des Aliments."

C'est tout ce que j'ai dans mes dossiers. Les dossiers à Winnipeg peuvent renfermer d'autres communications, outre le contrat lui-même. Des dispositions avaient été prises pour expédier une lettre par avion à Winnipeg hier soir, lettre dans laquelle on leur demande de parcourir ces dossiers, obtenir ces renseignements et les renvoyer par avion, mais le brouillard a empêché le départ de l'avion et il se peut que les réponses de Winnipeg tardent un peu. Cependant, on m'apprend que le contrat relatif à l'achat du blé prévoit que la Bourse des grains de Winnipeg doit rester ouverte. C'est tout ce que je puis vous dire pour l'instant, messieurs, mais dès que j'aurai des nouvelles de Winnipeg, les renseignements vous seront communiqués.